MANDAT DE PRÉLÈVEMENT

RÉGIE LIGNE D'AZUR
2 Bd henri Sappia
06100 Nice - FRANCE

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA CORE

Zone réservée à l'usage exclusif du créancier - Ne pas compléter

Identifiant du créancier (ICS) : **FR46ZZZ631816**

Référence Unique du Mandat (RUM) :

Type de paiement : ☐ Paiement récurrent/répétitif ☐ Paiement ponctuel

En signant ce formulaire de mandat vous autorisez Lignes d'Azur à débiter votre compte conformément aux instructions de Lignes d'Azur. Vous bénéficiez d'un droit à remboursement par votre banque selon les conditions décrites par la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte.

POUR FACILITER LE TRAITEMENT DE VOTRE DOSSIER MERCI DE REMPLIR VOS COORDONNÉES CI-DESSOUS LES CHAMPS MARQUÉS D'UNE ÉTOILE SONT OBLIGATOIRES :

Nom et Prénom du payeur*
ou dénomination sociale si société

Email*

Téléphone portable*

Numéro RCS
uniquement si société

Votre adresse*

Code postal* Ville* Pays

☐ **JOINDRE UN RIB À CE DOCUMENT**

IBAN* (International Bank Account Number) - Numéro d'identification internationale du compte bancaire

BIC* (Bank Identifier Code) - Code international d'identification de votre compte

Titulaire du compte*

Qualité du signataire
uniquement si société, signataire habilité

Lieu de signature*

Date de signature* / /

Signature(s)* : Veuillez signer ici

INFORMATIONS RELATIVES À L'ABONNÉ (SI DIFFÉRENTES DU PAYEUR) :

Nom* Prénom*

Date de naissance* / /

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.
Mention CNIL : Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivant la loi n°78-17du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés

Zone réservée à l'usage exclusif du créancier